



Montagne de Saint-Maurice depuis Crussol.

© Laurent Audras

Laurent Audras,

chargé de mission ENS à Saint-Maurice

L'élu qui devint gestionnaire

BIOGRAPHIE

- 1962** Naissance à La Voulte
- 1980** CAP fraiseur et dessinateur industriel
- 1995** Élu et président du site naturel de Crussol-Soyons
- 2014** Chargé de mission ENS à Saint-Maurice

L Laurent Audras est d'abord un passionné de nature. Comme beaucoup d'élus locaux, il a commencé son engagement dans les associations, avant d'assurer des mandats électoraux. Il connaît son environnement naturel comme sa poche par les sports qu'il pratique près de chez lui, sur la montagne de Crussol (Saint-Péray, Ardèche). Et c'est via le VTT, la randonnée ou le trail « hors course » qu'il aborde la nécessaire protection de l'endroit. « Je n'étais pas plus écolo que ça... » Mais quand il a fallu trouver quelqu'un pour gérer la montagne de Crussol (classée Natura 2000 et ZNIEFF), il s'est proposé. Il garde d'ailleurs un souvenir fort du moment où il s'est rendu compte de la valeur écologique du site. « Une orchidée ! Je ne m'étais jamais intéressé aux orchidées. Je ne savais pas qu'il y en avait autant là, alors que je connaissais le site de long en large. Je passais à côté sans m'en rendre compte. L'émerveillement fut total à partir de ce jour ».

TÉLÉSURVEILLANT LA NUIT, GESTIONNAIRE LE JOUR

C'est d'abord en tant qu'élu que Laurent a découvert la gestion d'espace naturel. « Quand j'ai pris la présidence du COPIL de Crussol-Soyons, je me suis vraiment investi dans la gestion du site. J'ai pris un travail de nuit qui me laissait suffisamment de temps pour pouvoir le faire. On a travaillé à un document unique de gestion, c'était original à l'époque. » De cette période (12 ans), il a tiré une bonne expérience, mais aussi une réputation. Fin 2013, c'est Christine Priotto, maire de Dieulefit, qui le contacte pour devenir chargé de mission et gérer, cette fois en tant que professionnel, l'espace naturel sensible de la montagne de Saint-Maurice. Passer du rôle d'élu à celui de technicien ne va pas forcément de soi. « Ça m'a clairement desservi, quand j'ai tenté de passer une VAE (validation des acquis de l'expérience) du BTSA GPN. C'est une anecdote, mais ça montre quand même qu'il y a une suspicion dans le monde de l'écologie à l'égard des élus. »

DONNER LA PAROLE SANS SE BRAQUER

Pourtant, Laurent Audras voit dans son parcours de sérieux atouts. D'abord parce qu'on connaît bien les problèmes des élus, et que de l'avoir été facilite le dialogue. Mais surtout, cela

donne une sensibilité particulière pour défendre la concertation et l'appropriation. « Il faut donner la parole à tout le monde, sans à priori et sans se braquer. C'est la condition pour donner de la légitimité à ce qui est mis en place. » Il se dit avant tout pragmatique. Dans l'élaboration de son plan de gestion pour cinq ans, il a organisé des ateliers d'acteurs : connaissance, gestion, sensibilisation, ouverture au public. « La préservation et l'ouverture du site sont ressorties comme des priorités. C'est aussi lié au passé du site, dont les habitants ont été privés pendant une période où le site appartenait à un particulier. Il faut entendre ce besoin d'ouverture. Non seulement je me refuse à la mise sous cloche, mais je pense aussi que si on ouvre des chemins, il faut qu'ils aient le plus d'intérêt possible. » Ce qui ne l'empêche pas de penser, à l'inverse, que sur le premier site qu'il a géré, il y a un peu trop d'ouvertures, au détriment de la préservation. Finalement, dans ses missions actuelles, qu'est-ce qui le motive ? « Comme chargé de mission, j'ai vraiment eu la révélation en travaillant avec des enfants de maternelle. Ils s'abreuvent des informations qu'on leur donne. Ils ont une perception de la nature extraordinaire. » • **MMB**

EN SAVOIR PLUS

saint-maurice@mairie-diulefit.fr
www.rando-sud-est.com
www.rhonecrussol.fr